



Kit entretien "voiture allemande"

Par cat78

bonjour

"Le concessionnaire" m a vendu avec ma "voiture allemande" un kit entretien,,,,en allemand avec des achtung!! partout,,,ils refusent de me donner les notices en français,,,,et de me rembourser,,,des filous;;

Par morobar

Bonjour,
Voir loi TOUBON article 2

==

Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire.

...

==

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005616341>

Par Isadore

Bonjour,

Vous l'avez bien acheté en France votre kit ?

Par cat78

chez XXXXX

Par Isadore

Ne citez pas de lieux, le forum impose l'anonymat.

Morobar vous a donné la référence. Adressez vous au service commercial de l'entreprise par courrier recommandé pour présenter votre réclamation, en vous appuyant sur cette référence.

Si ça ne suffit pas, demandez l'intervention du médiateur de la consommation :

[url=<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>]<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>[/url]

Par isernon

bonjour,

l'avez-vous achetée auprès d'un mandataire qui vend des voitures importées, voitures qui ne sont pas vendues en France ou équipées selon le pays ou elles devaient être livrées.

salutations

Par cat78

au concessionnaire "de voiture allemande" pres de chez moi